



Extrait du Vivre en Comminges

<https://vivreencomminges.org/Revue-de-presse-de-2004-a-2010-sur.html>

Revue de presse de 2004 à 2010 sur Montmaurin et l'affaire du projet de carrière

- Alertes en Comminges - Projet de carrière de Montmaurin -

Date de mise en ligne : samedi 8 mai 2010

Description :

Revue de presse du journal La Dépêche du Midi concernant Montmaurin et l'affaire du projet de carrière du 18/11/2004 au 24/04/2010.

Copyright © Vivre en Comminges - Tous droits réservés

Revue de presse du journal La Dépêche du Midi concernant Montmaurin et l'affaire du projet de carrière du 18/11/2004 au 24/04/2010

PUBLIÉ LE 18/11/2004 | J.-M.D.

L'État veut céder 178 monuments historiques Patrimoine. Dans la liste, figurent 16 sites de Midi-Pyrénées, parmi lesquels des châteaux.

Hier, le ministre de la Culture a rendu publique une liste de 178 monuments historiques propriétés de l'État, mais susceptibles d'être transférés aux collectivités territoriales. Même si cette décision doit intervenir sur la base d'un « strict volontariat », elle suscite des réactions plus que mitigées. Renaud Donadieu de Vabres s'est voulu rassurant, rappelant que ce transfert se ferait par voie de convention négociée « au cas par cas ». Cette même convention prévoira pour une durée de 5 ans maximum un programme de travaux subventionné par le ministère à un taux préférentiel. « C'est une proposition de l'État propriétaire pour organiser une responsabilité partagée », a insisté le ministre. Dans ce patrimoine, on retrouve des lieux symboliques comme les Portes Saint-Denis et Saint-Martin, à Paris, le fort de Salses dans les Pyrénées-Orientales ou les dolmens de St-Pierre-Quiberon. En Midi-Pyrénées, 16 sites ont été retenus : La Graufesenque, près de Millau ; la villa gallo-romaine de Montmaurin (31), une partie de l'Hôtel de Pierre et la chapelle des Carmélites à Toulouse, les tours gallo-romaines de Saint-Lary et de Brian (32), des éléments du cloître de Berdoues (32) ; une partie du prieuré de Carennac, et, toujours dans le Lot, les trois châteaux du Montal à Saint-Céré, d'Assier et de Castelnau-Bretenoux, à Prudommat. En Aquitaine, sont répertoriés aussi les châteaux de Campagne, de Puyguilhem à Villars, de Bridoire à Ribagnac et le château des Ducs d'Éperon à Cadillac. Même si ce patrimoine est cédé pour l'euro symbolique, l'héritage risque d'être lourd à gérer. Et les légataires, élus de tous bords, sont sceptiques. Car ce transfert signifie tout simplement que l'État se désengagera de la maîtrise d'œuvre de travaux de restauration sur des monuments délégués progressivement aux collectivités. Et les conseillers généraux savent que la facture sera salée. Le château de Castelnau-Bretenoux, pour ne citer que lui, nécessite tous les ans des travaux lourds dont le coût oscille entre 150 à 450.000 euros. Ajoutés aux frais d'entretien des lieux culturels hors cathédrales qui relèvent du patrimoine des communes, ça fait beaucoup.

PUBLIÉ LE 08/07/2005

Villa gallo-romaine de Montmaurin

Au Sud du département, la villa gallo-romaine de Montmaurin, l'une des plus grandes visitables en France, impressionne par ses dimensions. La plupart des manuels d'architecture y font référence, le site jouissant d'une grande notoriété. La villa voit le jour au milieu du IV^e siècle ; on estime que la surface cultivée s'étendait alors sur plus d'un millier d'hectares ! La partie résidentielle également hors norme, un hectare et demi, présente la particularité d'accueillir une vaste cour d'honneur de forme semi-circulaire. L'aile thermale conserve dallages en marbre et colonnes caractéristiques. Autre curiosité : les espaces verts intérieurs. A proximité de la villa, le musée du village propose aux visiteurs une découverte du monde gallo-romain. 05 61 88 74 73.

PUBLIÉ LE 01/02/2007 17:36 | BERNADETTE FAGET

Montmaurin et les Romains

Ici, au sud-ouest de la Haute-Garonne, histoire et préhistoire voisinent et s'entremêlent. Empruntez leurs sentiers et remontez au fil du temps.

L'une des plus vastes villas gallo-romaine de France, classée Monument Historique, a été découverte en 1946, à Montmaurin, au sud-ouest de la Haute-Garonne. Édifiée vers le milieu du I^{er} siècle de notre ère, elle s'est développée jusqu'aux environs de 350, profitant de la Pax Romana pour s'épanouir. Ses bâtiments s'étendaient sur une superficie de 19 hectares. La villa ne comptait pas moins de 200 pièces, jouissant d'un certain confort et décorées avec luxe. Marbre et mosaïques. Jardins intérieurs, gymnases, piscines, thermes. Les fenêtres étaient vitrées ; les pièces étaient chauffées par le sol (systèmes des hypocaustes). Six viviers d'eau de mer reconstituée permettaient de conserver des huîtres et 22 espèces de coquillages, provenant de la Méditerranée et de l'océan, dont les romains étaient très friands. Les fouilles ont permis de mettre à jour les vestiges du vestibule, du temple, du nymphée, de plusieurs cours et de nombreuses pièces d'habitation. C'est un incendie qui, vers 375, détruira cette luxueuse villa qui était en fait une exploitation agricole de 1 000 à 1 500 ha, utilisant des centaines d'ouvriers et de paysans.

Avec les grottes de Boule, du Coupe-Gorge, de Zubiato, des Abeilles, du Putois, de Bacuran, l'abri Chantier de la Terrasse et la Niche du Néanderthal, Montmaurin possède également des grottes classées, occupées pendant toute la période préhistorique. Une mandibule de pré-néanderthalien a été retrouvée sur la commune. À Lespugue, la grotte des Rideaux a révélé une Vénus en ivoire de mammoth : datée de 23 000 ans avant J.-C., elle est aujourd'hui conservée au Musée de l'Homme à Paris.

En remontant la voie romaine qui reliait Saint-Bertrand-de-Comminges à Agen, vous vous retrouverez sur la vicinale touristique des Gorges de la Save, vallée de la Vézère en miniature.

PUBLIÉ LE 14/03/2008 09:58 | H.G.

Montmaurin. La réouverture de la carrière lance la polémique

Depuis le 4 mars, une enquête publique est ouverte à propos de l'exploitation d'une ancienne carrière. Le Collectif Citoyens Montmaurinois en a fait son principal argument de campagne lors des élections municipales. Sylvia Belair, la représentante de la liste dénonce la convention d'exploitation signée entre le maire de Montmaurin et l'entreprise Dragages garonnais. « Nous sommes fiers de notre patrimoine historique unique. Monsieur le maire a-t-il pensé un seul instant aux conséquences désastreuses que la carrière aurait sur notre vie. C'est un gâchis total au niveau du tourisme ».

Pierre Médevielle, maire de Boulogne, habitant à proximité du site ajoute : « Bacuran est le deuxième lieu du canton le plus fréquenté, c'est un endroit calme, arboré, avec son sentier de randonnée. » Thérèse Miro du musée de Montmaurin rappelle la proximité de la zone ZNIEF. « Le site est inscrit et classé, précise-t-elle, un remarquable patrimoine archéologique. La commune a déjà payé un lourd tribut aux carrières. »

Le maire, Daniel Gaspin défend le choix fait par la municipalité : « Depuis plus de 60 ans, Montmaurin était pourvoyeur de matériaux. La carrière Cointrerachetée par Giuliani était en activité jusqu'en juillet 2007. L'activité était similaire à celle proposée. Le contrat étant arrivé à son terme, les monuments historiques n'ont pas voulu le

renouveler afin de préserver les sites préhistoriques de la Seygouade, ce qui est tout à fait normal. La société Giuliani a prospecté les sites des anciennes carrières et a opté pour l'ancienne carrière Dufaut, située dans un site isolé qui ne dépareillerait pas l'environnement. Concernant le budget communal, ce projet n'est pas neutre puisqu'il représente 12.5 % de nos recettes de fonctionnement ».

Les Montmaurinois sont donc invités à présenter leurs observations sur le projet jusqu'au 4 avril.

PUBLIÉ LE 02/04/2008 10:37 | H. G.

Réouverture de la carrière : les riverains fortement mobilisés

L'enquête publique à propos du projet de réouverture d'une ancienne carrière vient d'être prolongée par le préfet jusqu'au 17 avril, à la demande du commissaire enquêteur M. Lasserre. La population s'est déjà exprimée au cours d'une réunion publique de près de 150 personnes, présidée par le commissaire enquêteur. Le porteur du projet, la société des Dragages garonnais et son bureau d'études, le maire de Montmaurin, Daniel Gaspin, en présence du représentant de la Drire (direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement) M. Samuel, ont essayé d'argumenter sur les enjeux économiques pour la collectivité et de présenter les études de faisabilité et d'impact.

Mais un tel projet qui ne ferait pas ou peu débat ailleurs, est en train de mobiliser fortement les associations de défense de l'environnement et du patrimoine comme l'Adaq vie (association de défense et d'amélioration de la qualité de vie en vallées de Save et de Gesse), née du dossier de stockage de déchets ultimes à Nizan, ainsi que toutes celles et ceux qui veulent protéger le site de Montmaurin et tout ce qu'il représente sur le plan archéologique, historique et touristique. « Un de plus grands sites mondialement connus a rappelé l'historienne Isaure Gratacos qui s'est exprimée au nom de plusieurs associations. Les riverains de l'ancienne carrière Dufaut, sont montés également au créneau, dénonçant un déficit d'information à la naissance du projet et pointant les nuisances en terme de bruit, de poussières, de charroi, de vibrations, que pourrait engendrer une telle activité. Le commissaire enquêteur a demandé de formaliser toutes ces doléances par écrit afin de fournir le plus d'éléments possibles à la commission chargée d'étudier le dossier et de donner un avis dont tiendra compte le préfet qui prendra ou ne prendra pas l'arrêté d'exploitation.

PUBLIÉ LE 03/04/2008 10:26 | H. G.

Réouverture de la carrière : l'Adaq vie se mobilise sur le site

« Nous sommes sollicités à nouveau, après notre mobilisation en 1995, sans doute mon meilleur souvenir de la vie publique. Nous avons alors été actifs, raisonnables et pertinents ». Jean-Bernard Castex, le président de l'Adaq vie, une association de défense et d'amélioration de la qualité de vie, organisait une visite du site de l'ancienne carrière de Montmaurin dont la perspective de réouverture fait débat (nos éditions du 14 mars et du 2 avril). Cette association était née lors du projet d'implantation d'un site de stockage de déchets ultimes à Nizan.

Le maire de Blajan, concerné en tant que premier magistrat d'une commune riveraine, s'oppose à l'exploitation de la carrière : « Nous devons nous défendre de ce qui n'est pas souhaitable. Il est utile de venir sur le site où la nature a

repris ses droits, pour se rendre compte, dans un lieu où on nous parle des origines du monde. » Stéphane Fargeot, le secrétaire qui retrouve toute sa détermination, minimise l'enjeu économique pour la commune et fait part des différents courriers qu'il a reçus sur le sujet, notamment celui de Jean Clottes ancien, directeur des antiquités préhistoriques de Midi-Pyrénées, pour qui « il serait préférable de renoncer à un tel projet dans une zone aussi sensible sur le plan archéologique ».

L'assistance acquiesce, un Samanais s'interroge : « Cette extraction aussi importante ne servirait-elle pas au lac de Charlas dont on reparle ? N'y aurait-il pas là, pour le porteur de projet un marché éventuel ? »

Guy Gramont, propriétaire d'un gîte d'accueil de groupes à Sarrecave et membre fondateur de l'association, voit mal comment concilier le tourisme vert avec une telle activité. « Sur l'autoroute, des panneaux indiquent Montmaurin comme site remarquable. Les élus ont un trésor, mais ils sont en train de scier la branche sur laquelle la poule aux oeufs d'or s'est perchée. »

PUBLIÉ LE 13/08/2008 10:27 | H.G.

Une paléontologue a découvert une dizaine de grottes inconnues

Isaure Grataos montre deux clichés de graffitis de Norbert Casteret retrouvés dans une cavité à proximité de la carrière projetée. Photo DDM, H.G.

« Nous avons alerté tous les milieux de l'archéologie français, européens et mondiaux, toutes les sommités, ils n'en croient pas leurs oreilles ». La paléontologue Isaure Gratacos ne décolère pas devant le projet de réouverture d'une carrière à Montmaurin, un « lieu si prestigieux, mentionné dans tous les manuels d'histoire, un ensemble unique qui, du Pithécantrophe à l'Homme moderne, fait partie de patrimoine de l'Humanité ». « Si la décision d'exploiter était donnée, ajoute-t-elle, cela donnerait au monde une image peu glorieuse de notre pays. »

Isaure Gratacos s'emploie avec beaucoup de détermination à expliquer et à démontrer que le site projeté est identique à ceux qui ont permis la découverte de la vénus de Lespugue ou la mâchoire de Montmaurin, sur un espace interfluve de 3 kilomètres carrés entre Save et Seygouade, une zone karstique qui n'a pas été lessivée et qui renferme « tous les restes de tous les âges ».

Elle s'active à explorer les lieux. « C'est très intéressant, relève-t-elle. Nous avons découvert une dizaine de cavités inconnues dont une de 137 mètres de long que nous appelons la grotte du 29 car nous l'avons repérée lors de la balade à la fin juin ».

La paléontologue exhibe avec fierté deux photos qu'elle a prises dans une autre cavité, deux clichés représentant des graffitis signés Norbert Casteret, le célèbre spéléologue commingeois. « Ce fut, écrit-il sa première grotte en 1902. Il y est retourné une autre fois en 1952 et sans doute était-ce sa dernière, en 1977 ».

Le sol montmaurinois renferme des richesses historiques exceptionnelles, aussi Isaure Gratacos et ses amis entreprennent-ils deux démarches : le classement au patrimoine de l'Humanité et l'inscription de cette partie du Boulonnais dans la liste des géomorphosites, car martèle-t-elle, « il faut empêcher la destruction de ce lieu contenant des vestiges précieux. En lieu et place d'une carrière, il vaudrait mieux mettre en oeuvre un projet de développement culturel, patrimonial et touristique (Tautavel l'a bien fait) dont les retombées économiques pourront être plus

importantes pour cette zone. »

PUBLIÉ LE 30/12/2008

Boulogne-Sur-Gesse. L'homme de Tautavel pourrait devenir un moteur économique

De la découverte d'un crâne en 1971, à la présentation du développement de Tautavel, devenu au fil des différentes étapes, un laboratoire de recherches, Jacques Pernaud, docteur en préhistoire, conservateur régional du patrimoine et directeur de la régie du musée préhistorique de ce village des Pyrénées orientales a captivé l'auditoire de la salle du Sivom.

Invité par l'association l'Adaq Vie, il a traduit la volonté locale de tous les acteurs politiques et économiques pour valoriser cette richesse archéologique à des fins touristiques, dans le souci de la préservation du patrimoine.

Même s'il avoue n'y avoir jamais mis les pieds, il fait le parallèle avec Montmaurin, lorsqu'il évoque la grotte de la Niche. Étudiant, il a effectué des recherches sur la faune. Les articles vont être regroupés dans un ouvrage.

Avant de commencer sa conférence sur Tautavel, il a d'ailleurs remis un exemplaire de ces articles au secrétaire de l'Adaq Vie, Stéphane Fargeot.

Un geste symbolique, pourquoi pas l'élément moteur d'une réflexion collective autour d'un projet de développement du site de Montmaurin, connu internationalement pour sa villa gallo romaine ?

PUBLIÉ LE 20/01/2009 11:23 | H.G.

Réouverture de la carrière : l'avis favorable déclenche la colère

L'avis de la CODENAPS (commission départementale de la nature, des paysages et des sites) était attendu sur le territoire de Montmaurin, à propos du projet de réouverture d'une ancienne carrière. L'avis favorable du commissaire enquêteur avec réserves et recommandations, à l'issue de l'enquête publique au printemps dernier, a été suivi par la CODENAPS (6 voix pour 1 contre, 1 abstention). L'autorisation d'exploiter appartient maintenant au préfet.

Dans la plupart des cas, celui-ci prend un arrêté conforme à l'avis de la commission.

Les opposants au projet, riverains ou associations, restés mobilisés, n'ont cessé d'argumenter sur le patrimoine, le potentiel archéologique et historique que représente le site et sur les nuisances que pourrait engendrer une exploitation d'une telle importance, bien loin des traditionnelles carrières artisanales montmaurinoises.

Pour Pierre Médevielle, le maire de Boulogne, habitant à proximité du site, cette décision « est une aberration, un scandale, dans une zone ZNIEFF, à 200 mètres d'un lotissement, qui pose un gros problème de voirie publique souligné par le président du Conseil général. C'est l'endroit le plus touristique du canton. On se demande si on ne

marche pas sur la tête ! »

Le collectif citoyen montmaurinois s'insurge contre ce choix : « Peut-on équilibrer le budget municipal à n'importe quel prix ?

Entre trente ans de destructions et de nuisances d'une carrière et des projets culturels qui assureraient un avenir immédiat à notre commune et à notre région : le choix est simple. En tant que citoyens responsables, nous ne laisserons pas faire un tel gâchis »

« nouvelles voies de résistance »

Stéphane Fargeot, secrétaire de l'ADAQ-Vie Save-Gesse dit sa déception et « regrette que les institutions et les associations proches des problèmes concernant l'environnement n'aient pas pris la mesure de l'enjeu du projet de Montmaurin », mais il se réjouit du « soutien actif du Conseil Général. Ce vote de la Commission, qui ne présume en rien de la décision à venir du Préfet, ne peut qu'aviver la motivation de nos adhérents et nous conduit à rechercher de nouvelles voies de résistance ».

PUBLIÉ LE 03/02/2009

Carrière : Adaq Vie conteste l'argumentation du maire

Au printemps dernier, l'ADAQ vie avait organisé une balade de découverte des sites montmaurinois. Photo DDM, archives.

À propos du projet de carrière sur la commune de Montmaurin, le maire Daniel Gaspin, disait dans notre édition du 24 janvier, sa satisfaction, à l'annonce de l'avis favorable de la Codenaps (1) pour son exploitation.

L'Adaq Vie, une association opposée à ce projet réagit et souhaite apporter des éclaircissements sur quelques points. Quatre de ses membres assistaient d'ailleurs au déroulement de la commission départementale.

À propos de la création d'emplois, elle précise que « le porteur de projet avait clairement indiqué lors de la réunion publique à Montmaurin que le projet de carrière ne créerait pas d'emploi, mais permettrait seulement la consolidation d'emplois déjà existants »

Le maire avait fait le parallèle avec une carrière à Cordes-sur-Ciel dans le Tarn. Le bureau de l'Adaq dénonce : « Le maire aurait dû étudier avec beaucoup de sérieux cette information qui lui a été rapportée de la réunion de la commission des carrières à Toulouse. Cet argument trompeur a déjà été utilisé par le bureau d'études porteur du projet de Montmaurin, lors d'un conseil municipal de 2007 de la commune de Bouloc (Tarn-et-Garonne) et déjà réfuté à cette occasion. En effet, il existe une carrière sur la commune voisine de Les Cabannes. Par contre, c'est sur la commune de Cordes-Tolosane (Tarn-et-Garonne) que l'on trouve un site d'extraction de graviers, sans emploi d'explosifs, proche de l'abbaye prestigieuse de Belleperche, commune dont l'ingénieur du bureau d'études porteur du projet de Montmaurin est conseiller municipal... Mais il doit s'agir d'une coïncidence malheureuse... Comme cette mention de Cordes pendant la commission, faite pour influencer sur la prise de décision, a été apportée par l'ingénieur du bureau d'études en personne, nous ne manquerons pas de faire part de cette tromperie envers toutes les personnalités présentes, à M. le sous-préfet de Saint-Gaudens qui dirigeait la dite commission. »

(1) Codenaps : commission départementale de la nature des paysages et des sites

PUBLIÉ LE 28/04/2009 04:37 | H.G.

Carrière : le feu vert du préfet ne fait pas l'unanimité

Les Montmaurinois ont été nombreux à venir s'informer lors de l'enquête publique. Photo DDM, archives, H.G.

Le 10 avril, le préfet de Région Midi-Pyrénées a donné un avis favorable à l'exploitation d'une carrière avec broyage et concassage sur le territoire de la commune de Montmaurin, suivant ainsi l'avis de la Codenaps (commission départementale de la nature, des paysages et des sites). « Nous avons accueilli avec soulagement cette décision. Favoriser la création d'une activité économique avec des emplois est un devoir d'élu, surtout, lorsqu'aucune conséquence sur l'environnement et le tourisme n'en découle », déclare le maire Daniel Gaspin qui tient à remercier la « grande majorité de la population montmaurinoise et des élus des communes voisines qui lui ont toujours apporté un grand soutien ».

Les opposants à ce projet ne comptent pas en rester là. L'Adaq-Vie Save-Gesse prend acte de la décision et dénonce : « Malgré toutes nos mises en garde, l'État ne semble pas prendre la mesure de l'importance de la préservation de la globalité du massif Lespugue-Montmaurin-gorges de la Save. Cette orientation affaiblit considérablement le devenir d'un grand projet culturel, environnemental et, par extension, économique, pour le Comminges ».

L'association environnementale, présidée par le maire de Blajan, Jean Bernard Castex, suivra de très près l'expertise archéologique, « en étroite concertation avec les principaux opposants à la carrière, notamment le conseil général de la Haute-Garonne ».

« No pasaran ! clame Pierre Médevielle, maire de Boulogne et riverain du site. Le préfet a rendu une décision attendue après une enquête bâclée et une mascarade de commission à laquelle j'ai assisté. On a bien compris qu'il fallait remplir le schéma départemental des carrières. Cela semble en effet avoir été le seul souci de l'administration. Les problèmes routiers, touristiques, environnementaux, archéologiques, ont été occultés. Il faudra rendre des comptes. »

Avec l'ADAQ vie qui tiendra une assemblée générale ordinaire et extraordinaire, lundi 4 mai à 18 heures à Sarrecave, le collectif citoyen montmaurinois et l'association Save Saygouade, les opposants, dans l'attente de la décision préfectorale vont se remobiliser.

PUBLIÉ LE 06/05/2009 10:13 | HG

Carrière : les opposants déterminés et mobilisés

Montmaurin est un haut lieu de la Préhistoire européenne. Les opposants à l'exploitation d'une carrière industrielle veulent alerter l'opinion publique sur la valeur patrimoniale de ce lieu au rayonnement international. Ils ont le sentiment que les Européens et les sommités mondiales de l'archéologie sont plus sensibles à l'agression d'un tel site que l'Etat français qui vient, par arrêté préfectoral du 10 avril, d'autoriser l'ouverture de la carrière (voir notre

édition du 28 avril).

Réunis en assemblée générale à Sarrecave, les membres de l'ADAQ vie Save Gesse, association de défense du patrimoine et des représentants de la jeune association montmaurinoise « Entre Save et Seygouade » ont réaffirmé avec conviction et détermination leur opposition à ce projet en développant les arguments qu'ils ont avancé durant l'enquête publique.

Ils ont cependant le sentiment d'avoir été floués par des associations de défense de l'environnement qui siègent au sein de la CODENAPS (commission départementale de la nature, des paysages et des sites) dont l'avis a été déterminant dans la décision préfectorale.

Le moment pour eux est de passer à l'action.

recours et actions locales

Les deux associations vont déposer un recours devant le tribunal administratif et n'écartent pas des actions locales d'envergure.

Forts de l'opposition du Conseil général, propriétaire des routes, ils comptent sur les démarches de l'assemblée départementale.

Certes avant le début de l'exploitation, il y aura un diagnostic archéologique. Il a donc été envisagé de rencontrer les responsables de la direction régionale des affaires culturelles.

Le poids que pourrait représenter le succès d'une pétition internationale suscite des espoirs comme le fait d'alerter des parlementaires, les sénateurs notamment.

PUBLIÉ LE 26/05/2009 08:55 | PROPOS RECUEILLIS PAR HERVÉ GASCOGNE

Montmaurin. Carrière : la solution de l'Adaq Vie

Pour Stéphane Fargeot et l'Adaq Vie, le site culturel de Montmaurin peut être un moteur économique...

Lors de l'assemblée générale de l'Adaq Vie, le secrétaire de l'association de défense pour l'environnement, Stéphane Fargeot a dénoncé avec vigueur le projet de la municipalité de Montmaurin de rouvrir une ancienne carrière.

Vous dénoncez l'arrêté du préfet. Quels sont vos arguments ?

Il s'agit là d'une exploitation industrielle, avec criblage concassage. L'arrêté préfectoral précise qu'en 30 ans, 3 millions trois cent quarante mille tonnes de calcaire seront prélevés dans la zone ZNIEFF (1) de type 1 du massif Save Seygouade. La partie recettes consacrée au tourisme, promise par le Maire, apparaît bien dérisoire dans un tel contexte (paysage, bruit, poussières, vibrations, trafic...)

Le maire déclare, dans notre édition du 28 avril dernier, qu'il n'y aura aucune incidence sur l'environnement et le

tourisme. Qu'en pensez-vous ?

L'évocation du croisement sur les routes de la commune de 50 camions de pierre quotidiens et des nombreux autobus de scolaires venant en groupe visiter la villa gallo romaine donne une idée de la justesse de cette affirmation malheureuse. Montmaurin défiguré sur une de ses principales voies d'accès : quelle image touristique le village peut-il donner à ses visiteurs ?

Ce projet que vous dénoncez serait destiné à abonder les recettes de la commune. Vous avez une autre ambition pour Montmaurin.

Nous avons récemment organisé une conférence au Sivom de Boulogne, animée par Jacques Pernaud, conservateur du Musée et du site de Tautavel dans les Pyrénées Orientales, justement dans le but pédagogique de montrer aux élus du canton comment un site culturel - ici basé presque exclusivement sur la préhistoire- peut devenir un moteur économique pour tout un village. Nous ne nous souvenons pas y avoir vu un seul représentant de Montmaurin. C'est dommage ».

(1) Zone naturelle intérêt écologique faunistique et floristique.

PUBLIÉ LE 17/06/2009 04:42 | PROPOS RECUEILLIS PAR H. G.

Montmaurin. « La relance de la carrière est compatible avec le tourisme »

Daniel Gaspin, maire de Montmaurin, ne mâche pas ses mots face aux opposants au projet de carrière. Photo DDM, H.G.

La décision préfectorale d'autoriser l'exploitation d'une unité de criblage concassage sur une ancienne carrière de Montmaurin alimente le débat et la polémique sur le terrain entre les opposants regroupés au sein d'associations comme Entre Save et Seygouade ou l'Adaq Vie et la municipalité. Le maire Daniel Gaspin réfute l'argumentaire du secrétaire de l'Adaq parus dans « La Dépêche » du 26 mai.

Vous contestez les propos du secrétaire de l'Adaq Vie ?

Oui. Comment M. Fargeot peut-il opposer l'activité économique de la carrière à l'activité touristique de la villa gallo-romaine ? Connaît-il vraiment Montmaurin ? Nous informons ce monsieur (enseignant de surcroît) ainsi que ses amis que le projet de carrière se situe sur la vallée de la Seygouade alors que la villa gallo-romaine se trouve sur la vallée de la Save. Deux vallées totalement opposées ! Comment voulez-vous que l'activité de la carrière perturbe les visiteurs de la villa ? Il doit cesser d'énoncer en permanence des contre-vérités entre la découverte soudaine d'un château, une pétition internationale, l'éradication du patrimoine archéologique, des nuisances catastrophiques et j'en oublie certainement.

L'Adaq Vie avance l'idée d'un développement touristique autour des ressources archéologiques et de la richesse du patrimoine historique de Montmaurin...

Les solutions proposées par l'Adaq Vie, me laissent assez perplexe. De grandes idées, de grandes phrases, mais au

final aucune proposition chiffrée, aucun projet digne de ce nom. Toutes ces personnes se permettant de critiquer le conseil municipal, ne participant à aucune activité au sein de notre village, n'habitant pas pour la grande majorité à Montmaurin, devraient rester humbles. Ils découvrent Tautavel ! Nous ne les avons pas attendus pour nous rendre sur le site et étudier l'éventuelle faisabilité de projets.

Quel est votre projet pour Montmaurin, après la décision favorable du préfet ?

Ce que je souhaite pour notre village et pour le bien des Montmaurinois est de pouvoir continuer à maintenir une activité économique, surtout par temps de crise, et améliorer nos infrastructures touristiques afin d'accueillir comme nous l'avons toujours fait, de nombreux visiteurs sur nos sites.

PUBLIÉ LE 30/06/2009 04:40 | LADEPECHE.FR

Boulogne-sur-Gesse. Pierre Izard s'oppose aux projets soutenus par l'Etat dans le canton

Pierre Izard a réaffirmé la position du Conseil général sur les dossiers du canton. Photo DDM, H.G.

Au cours de l'inauguration de la mairie et de la salle des fêtes de Castéra-Vignoles, Pierre Izard, le président du Conseil général a réaffirmé son attachement à l'entité administrative que représente la commune, quelle que soit sa taille. Pierre Izard, comme il l'a fait à plusieurs reprises, lors de ses dernières visites dans le canton de Boulogne n'a pas manqué d'évoquer les dossiers du barrage de Charlas, de la porcherie de Saint-Ferréol et de la carrière de Montmaurin, autant de projets contre lesquels s'est prononcé le Conseil général.

Au cours d'un entretien téléphonique avec le préfet de région, il a déclaré avoir mis l'Etat face à ses contradictions. Alors que le représentant de l'Etat évoquait « avec satisfaction » la montée des écologistes aux dernières élections européennes, il lui a signifié que le Conseil général, à travers ses actions menait une politique de développement durable et de défense de l'environnement.

Concernant Charlas, il a affirmé que l'expertise du Conseil général était « pertinente » et qu'il faudra la prendre en compte.

A propos de Montmaurin, pour lequel le préfet a accordé l'exploitation d'une carrière il a regretté que l'Etat n'ait rien fait en matière de développement touristique, dans la restauration et la valorisation de la villa gallo romaine et dans la préservation du patrimoine archéologique.

PUBLIÉ LE 03/07/2009 04:34 | HG

Montmaurin, Exploitation de la carrière : le tribunal administratif saisi

Thérèse Miro et Sylvia Belair se battent pour sauvegarder l'espace naturel.

Le soixantième anniversaire de la découverte de la mandibule humaine dans le site de Coupe Gorge, sera fêté cette année, à l'initiative de « Entre Save et Seygouade ».

Cette association montmaurinoise, dont le but est la préservation du patrimoine paysager et archéologique entre ces deux vallées, est née lors du projet de réouverture d'une carrière avec criblage concassage. Le préfet de Région vient d'autoriser son exploitation.

Deux de ses responsables, Thérèse Miro et Sylvia Belair, dénoncent cette initiative « qui marquera l'histoire du village et de tout le Comminges sur ce haut lieu de la Préhistoire européenne. L'emprise des dix hectares entraînera la disparition de la faune, de la flore, du patrimoine paysager et archéologique. Ces conséquences seront désastreuses sur l'image de notre région et s'ajouteront à ce triste bilan. L'entité culturelle et géographique que constitue le patrimoine Montmaurin-Lespugue sur l'interfluve Save-Seygouade, ne se résume pas à la villa gallo romaine. » Thérèse Miro, responsable du musée de Montmaurin, connaît parfaitement les 30 sites répertoriés sur les 2 km de rayon entourant le projet de carrière : « Ils ont donné lieu à plus de 30 publications scientifiques. Toutes les études montrent à quel point Montmaurin reste une référence pour les archéologues. »

Elle a son idée en matière de tourisme, non pas un tourisme de masse mais un tourisme familial. « Il faut faire de la communication autour. »

« La cohabitation est impensable entre tourisme et carrière », poursuit la présidente Mme Belair. Nous avons déposé une requête devant le tribunal administratif. Ce lieu, à proximité de Coupe Gorge est favorable à la recherche archéologique, un lieu d'étude. Nous avons mis l'accent sur cet aspect pour dénoncer l'arrêté préfectoral d'exploitation. L'espace naturel, ça a un prix, sa destruction sera irréversible. »

PUBLIÉ LE 24/07/2009 04:40 | LADEPECHE.FR

Montmaurin. Le village en fête dès aujourd'hui

Ce vendredi 24 juillet.

Concours de pétanque à la mêlée à partir de 20 h 30, suivi d'un bal disco avec Le Liberty's.

Samedi 25 juillet.

À 14 heures, randonnée pédestre. Puis le soir, à 20 h 30, mounjetada. A 22 heures, pour terminer, il y aura un bal disco avec Le Marina.

Dimanche 26 juillet.

A 16 heures, groupe folklorique « L'Edelweis Pyrénéen » ; bal en matinée et soirée avec l'orchestre Alain Bringay.

Lundi 27 juillet. Une messe se tiendra à 10 heures. Jeux pour tous les enfants et les grands mais aussi concours amical de pétanque en triplète (coupes, plus engagements, plus 150 Euros).

Enfin, pour les amateurs de danse, il y aura un bal disco avec le Tourbillon.

PUBLIÉ LE 19/08/2009 08:24 - MODIFIÉ LE 19/08/2009 À 09:34 | PAULINE MORNET

Menhirs et villas gallo-romaines : les sites empreints d'histoire en Haute-Garonne Sur les pas de nos ancêtres

À la découverte des vestiges gallo-romains dans la villa de Montmaurin. Photo DDM,

Nombreuses sont les légendes attachées aux monolithes. Les monuments les plus anciens de l'humanité demeurent très secrets et les hypothèses concernant leurs origines vont bon train : ces pierres auraient été dressées sur la terre pour célébrer des divinités, rendre hommage à certains défunts, faire des sacrifices, certains chercheurs ont même imaginé l'existence d'une religion mégalithique universelle !

Les menhirs fascinent par leur origine lointaine et leur taille impressionnante. La commune de Mancieux, à quelques minutes du Comminges, abrite deux menhirs dressés côte à côte près du pont dit romain sur la Noue. Ces « pierres longues » (du breton maen, « pierre », et hir, « longue ») furent érigées à la bifurcation d'une ancienne voie préhistorique (utilisée ensuite par les romains) qui reliait Toulouse à Saint-Bertrand-de-Comminges. Si les menhirs de Mancieux, datés de -4000, sont l'héritage du néolithique, ils nous plongent dans l'univers celtique et druidique. Non loin de là, à Saint Martory, un autre menhir campe devant l'église en bordure de la N117. L'image d'Obelix portant les menhirs est à oublier puisque nos ancêtres gaulois ne les ont pas implantés même s'ils les ont utilisés comme lieu de culte.

À défaut de retrouver des vestiges de l'époque gauloise avec les menhirs, vous pourrez visiter la villa gallo-romaine de Montmaurin (à une quarantaine de minutes au nord de Mancieux) édifiée au 1er siècle après J.-C., puis modifiée au IIIe et au IVe siècles. Les vestiges de cette villa sont importants et font la richesse du patrimoine de la région. Il subsiste de la villa des traces du vestibule, du temple, du nymphée avec ses colonnes, de plusieurs cours et de nombreuses pièces d'habitation. Ces dernières bénéficiaient d'un système de chauffage par le sol (hypocauste), tout comme dans la villa de Nymfius à Valentine. Le site archéologique de Valentine, à trente kilomètres de Mancieux, accueille une villa gallo-romaine d'époque constantinienne (IVe siècle ap. J.-C.) visitable gratuitement seul ou avec l'aide d'un guide sur rendez-vous (Alain Lauret au 05 61 89 06 83).

PUBLIÉ LE 09/10/2009 03:48 | LADEPECHE.FR

Montmaurin. Découverte du patrimoine naturel

Terre d'échanges, en lien avec les associations locales propose des journées conviviales de visites, d'animations diversifiées, d'échanges avec des habitants passionnés et des agriculteurs attachés à la préservation de leur patrimoine. Samedi 10 octobre, cette association vous donne rendez-vous à Montmaurin et Lespugue sur le thème : à la rencontre des premiers habitants du Comminges, origine et habitat des Gorges de la Save.

Au programme : à 9h30, visite commentée de la faille de Montmaurin, nature et culture des gorges de la Save, randonnée à pied et à 12h30, pique-nique prévu par chaque participant à partager, auprès de la source de la Hillère.

L'après-midi, randonnée commentée sur les grottes et abris préhistoriques.

Frais de participation : 7Euros (5Euros par personne à partir de 2 personnes. Gratuit pour les enfants jusqu'à 15 ans. Un cycle de cinq journées est prévu en 2009-2010 en Comminges. La sortie suivante se déroulera le samedi 7 novembre, à Lespugue.

Information et réservations auprès de Terres d'Echanges, tél 05.61.23.48.83 ou 06.88.59.33.19. Courriel : terresdechanges free.fr

PUBLIÉ LE 19/10/2009 12:20 | LADEPECHE.FR

Montmaurin. Une promenade dans le temps

Après avoir déposé leur pique-nique, les marcheurs sont partis de Montmaurin. Photo DDM, H. G.

Les participants à la journée thématique sur le patrimoine naturel et culturel des gorges de la Save sont venus de différents horizons, aussi bien de Toulouse, de Tarbes, Saint-Gaudens, Montréjeau et aussi des villages alentour : Cardeilhac, Charlas, Lespugue, Montmaurin, Aurignac, Aspet... Ils ont été rejoints par des Belges en cure à Luchon.

Cette première journée s'est déroulée entre les vallées de la Seygouade et de la Save. Nathalie Rouquerol, responsable du musée du Lespugue et conservatrice du Musée d'Aurignac, a donné les explications. Les grottes et cavités de ces vallées sont habitées depuis des centaines de milliers d'années, sans interruption majeure jusqu'à nos jours. Regarder sur le terrain, permet de comprendre la superposition de ces différentes époques et la richesse de ce patrimoine local.

Dans une ambiance conviviale, le groupe a apprécié la qualité des sites, la beauté de la nature et les informations apportées sur la préhistoire. « C'est une occasion de donner vie à nos sites locaux, et de se représenter les hommes, les familles, qui ont vécu au cours du temps dans les gorges de la Save, bref de se rapprocher d'eux. L'homme est si petit dans cette immensité du temps de la préhistoire et de l'évolution de la nature » confiait Nathalie Rouquerol.

L'association Terres d'Echanges, à l'origine de cette promenade, en lien avec le musée de Lespugue, prévoit un cycle de journées sur le patrimoine naturel et culturel des petites Pyrénées. Le prochain rendez-vous est prévu, le dimanche 8 novembre à Lespugue. Le thème sera l'aventure de la découverte de la Vénus de Lespugue, l'histoire du village et de son château médiéval (musée, jardin, château, avec un repas partagé autour d'une spécialité locale).

Renseignements : Marie-Hélène Potier, tél. 05 61 23 48 83 ou 06 88 59 33 19 ; ou terresdechanges (@) free.fr

PUBLIÉ LE 16/12/2009 09:00 | JEAN-MARIE DECORSE

Monuments nationaux : l'État peut céder ses sites historiques

Patrimoine. Un article de la loi de Finances autorise l'Etat à céder ses sites historiques aux collectivités. Les élus dénoncent un transfert de charges.

L'affaire n'est pas nouvelle.

Déjà en 2004, l'ancien ministre de la Culture Jean-Jacques Aillagon avait initié un premier mouvement de décentralisation en s'inspirant d'une liste de 176 monuments classés ou inscrits à l'inventaire établi par l'historien René Rémond. Une liste dans laquelle apparaissait aussi bien la maison Gaugiran de Cordes-sur-Ciel que deux salles du prieuré de Carennac ou la chapelle des Carmélites

à Toulouse. Mais ces transferts n'ont pas toujours pu être effectués, les collectivités n'étant pas en mesure d'en supporter le coût.

Avec l'article 52, la voie est totalement ouverte à toute cession. Il s'agit d'un « appel généralisé et sans limite temporelle au volontariat des collectivités territoriales ». Le gouvernement estime que ces monuments se trouvent le plus souvent mieux entretenus et valorisés par les collectivités que par l'État.

Au demeurant, la liste de René Rémond aurait pu aisément être élargie à d'autres sites, mais certains sont protégés par une clause qui interdit toute cession à un tiers.

Il en est ainsi du château de Montal (Lot) qui appartenait jusqu'en 1913 à Maurice Fenaille, avant qu'il en fasse don à l'État avec une réserve d'usufruit pour lui-même et ses enfants. C'est dans cette demeure que fut cachée la Joconde pendant l'Occupation. Un dispositif légal empêche aussi le transfert du château de Castelnau-Bretenoux.

Par contre le château d'Assier, toujours dans le Lot, aurait pu être cédé si les collectivités s'étaient portées candidates. Gestion trop coûteuse, a répondu le conseil général du Lot, tout comme pour la villa de Montmaurin près de Saint-Gaudens, en Haute-Garonne.

Personne ne veut de Montmaurin

Autre département, autre exemple : la villa gallo-romaine de Montmaurin dans le comminges. Proposée à la commune, à la Haute-Garonne, à la Région, le lieu est resté dans le giron de l'État après le refus des collectivités respectives. « Certes, on nous cédait le site, non seulement, on héritait de l'entretien, mais tout projet culturel de notre part restait soumis à la décision de l'État. Avec 8 000 entrées par an, impossible de couvrir les frais d'entretien », rappelait hier encore Paul Ducasse. Par ailleurs, l'adjoint au maire se demande toujours ce qu'est devenue la belle mosaïque circulaire partie un jour pour être restaurée et qui n'a toujours pas été restituée.

PUBLIÉ LE 12/02/2010 03:47 | H.G.

Sarrecave, Adaq Vie poursuit son combat pour protéger Montmaurin

En avril dernier, le préfet de Région donnait un avis favorable à l'exploitation d'une carrière sur le territoire de la commune de Montmaurin. L'association environnementale Adaq-Vie Save-Gesse prenait alors acte de la décision et dénonçait : « Malgré toutes nos mises en garde, l'État ne semble pas prendre la mesure de l'importance de la préservation de la globalité du massif Lespugue, Montmaurin, gorges de la Save ».

Lors de sa dernière assemblée générale ordinaire, à Sarrecave, siège de l'association, l'Adaq Vie a réaffirmé ses positions, comptant faire prendre conscience de l'enjeu au moment où le diagnostic archéologique va être entrepris. « Les spécialistes sont plus convaincus que nous. Montmaurin est connu dans le monde entier », a déclaré le président Jean Bernard Castex.

« C'est une zone sensible, des dégâts vont être faits sur la faune et la flore dès les premiers débroussaillages », ont martelé Thérès Miro et Sylvia Stéphanutti qui ont déposé un recours gracieux auprès de la DRAC en tant que responsables de l'association Entre Save et Seygouade. L'accent a été mis sur la richesse de l'interfluve Save Seygouade habité par l'homme pendant plus de 500 000 ans. Présent dans la salle, Bernard Seiden, directeur de la publication trimestrielle Midi- Pyrénées Patrimoine, compte bien s'engager « dans ce combat national ». Un article du prochain numéro de mars mettra d'ailleurs en exergue la position de l'Université et d'éminents scientifiques et historiens qui ont signé une pétition.

Pour les défenseurs de ce riche patrimoine archéologique, il s'agit là de porter le dossier au plan national et international. Peut-être alors que le préfet aura un autre regard espère Jean Bernard Castex pour qui, il est important d'obtenir le classement de ce site tout en regrettant qu'il n'y ait pas de dynamique particulière pour le développer.

PUBLIÉ LE 15/02/2010 19:56 | LADEPECHE.FR

Montmaurin. Mieux connaître l'interfluve Save Seygouade

L'association « Entre Save et Seygouade », mobilisée contre le projet de carrière sur le site Coume day Hourquet à Montmaurin, organise une manifestation culturelle sur les éléments remarquables de l'interfluve Save-Seygouade », ses caractères géomorphologiques, floristiques,

faunistiques, phytogéographiques et archéologiques », le dimanche 21 février, avec la participation de Marcel Delpoux, professeur honoraire d'écologie végétale au laboratoire de botanique et biogéographie de l'Université Paul Sabatier de Toulouse et Jean-Marie Pailler, professeur émérite à l'Université de Toulouse- Le Mirail.

Le programme

:9 h 30-12 heures : accueil à la salle des fêtes de Montmaurin, 10 heures-12 heures : visite du site « Coume de Robert » où la mandibule de l'Homme de Montmaurin a été découverte en 1949, ainsi que le lion des cavernes, 12 heures : apéritif offert, 12 h 30-14 heures : repas convivial, offert par l'association, 14 heures-15 heures : expositions diverses, 15 heures : conférence sur la biodiversité dans l'interfluve.

Renseignements : tél. 0561882163 ou 0561881718 ; ou écrire à stefbel (@) orange.fr

PUBLIÉ LE 20/02/2010 03:51 | LADEPECHE.FR

Montmaurin. Manifestation culturelle : précision

L'association Entre Save et Seygouade, organise une manifestation culturelle sur les éléments remarquables de l'interfluve Save-Seygouade, ce dimanche 21 février, avec la participation de Marcel Delpoux, professeur honoraire d'écologie végétale au laboratoire de botanique et biogéographie de l'université Paul- Sabatier de Toulouse et Jean Marie Pailler, professeur émérite à l'université de Toulouse- Le Mirail qui animeront une conférence ouverte au public, sur la biodiversité dans l'interfluve, à partir de 15 heures.

Dans une précédente édition, nous donnions le programme détaillé de cette journée. Les organisateurs nous précisent que le repas n'est pas offert et qu'il convient de se renseigner (Tél. 05 61 88 21 63 ou 05 61 88 17 18) ou bien en écrivant à stefbel@orange.fr

PUBLIÉ LE 24/02/2010 11:47 | HG

Montmaurin. Carrière : les universitaires dénoncent une « aberration »

Le jugement est sans appel... « C'est un énorme dossier. Je me suis senti impliqué et je suis solidaire de l'action de l'association. Ce dont je suis certain : c'est une aberration ».

Invité par l'association « Entre Save et Seygouade » mobilisée contre le projet de carrière sur le territoire de la commune de Montmaurin, Marcel Delpoux, professeur honoraire d'écologie végétale au laboratoire de botanique et biogéographie de l' Université Paul Sabatier de Toulouse a animé une conférence sur la biodiversité dans l'interfluve Save Seygouade avec Jean-Marie Pailler, professeur émérite à l'Université de Toulouse le Mirail.

Les éléments remarquables de l'interfluve, les caractères géomorphologiques, floristiques, faunistiques, phytogéographiques et archéologiques ont été mis en exergue dans cette zone naturelle classée : « Sa diversité géologique et climatique, complexe, constitue un véritable conservatoire national en équilibre fragile, un ensemble exceptionnel occupé très tôt par l'homme »

Après avoir développé la découverte de la villa gallo romaine, Jean- Marie Pailler a martelé : « C'est tout cet ensemble qu'il faut protéger. C'est un site emblématique. Il y a un avenir. Il faut arrêter le projet et obtenir un classement ». L'universitaire s'emploie à la réussite de la pétition internationale qui a été lancée.

Le débat a été largement nourri : s'opposer certes, mais surtout proposer. Difficile pour la commune d'agir seule, sanctuariser avant de développer. « C'est une manifestation de bon sens » a conclu le conseiller général Jacques Leclerc au nom du président de l'assemblée départementale qui a demandé une nouvelle tenue de la Codenaps (1). Pour l'élu, le développement de Montmaurin doit s'inscrire dans une cohérence territoriale.

(1) commission départementale de la nature, des paysages et des sites.

PUBLIÉ LE 26/02/2010 03:48 | H.G.

Montmaurin. En 1949, Robert avait participé aux découvertes archéologiques

« J'ai un regret, que la monographie de Louis Meroc n'ait jamais été publiée. Aujourd'hui, elle aurait un poids. » Robert Simonet, en évoquant la période des fouilles sur le secteur de Coupe- Gorge et de la Coume de Robert, après la Seconde guerre mondiale, entre 1945 et 1955, ne pouvait cacher son émotion. Il est en effet le seul témoin vivant d'une aventure extraordinaire, avec la découverte de la mâchoire humaine en 1949.

Participant à la manifestation culturelle organisée par l'association Entre Save et Seygouade qui s'est mobilisée contre le projet de carrière, il a développé, sur le site même, devant un nombreux auditoire averti, les différentes étapes des fouilles.

Les souvenirs du jeune adolescent sont bien présents dans son esprit, le rôle qu'ont joué les carriers de l'époque : François Miro, la famille Zubiato, Pin, Clarens, en mettant à nu de nombreux éléments archéologiques permettant ainsi la découverte. « Mais combien d'autres ont dû aller dans les bennes des camions ! » Le massif calcaire karstique contenant de nombreuses poches, l'historien estime que les carriers « perdaient un temps fou ».

Aussi, compte tenu de la spécificité de l'interfluve Save Seygouade, dans sa biodiversité, au cours des différentes interventions d'universitaires et de chercheurs, l'accent a été mis sur l'intérêt archéologique que présente le site naturel pressenti pour l'exploitation de la carrière, au lieu-dit Coume day Hourquat Garriga et Gausere. À travers la pétition internationale qui est lancée, les opposants à ce projet espèrent un classement de la zone pour sa protection.

PUBLIÉ LE 25/03/2010 03:50 | LADEPECHE.FR

Montmaurin. Le blocage des opposants au projet de carrière

Des recherches archéologiques vont être prochainement effectuées sur le site prévu pour l'implantation de la nouvelle carrière de Monmaurin.

Lundi, les services de l'Inra (Institut national de la recherche archéologique) accompagnés par Monsieur Fouché, responsable de l'archéologie préventive au Service de Recherche Archéologique (SRA), se sont rendus sur le terrain concerné. Ils étaient accompagnés par Daniel Gaspin, le maire de Montmaurin, un conseiller municipal, ainsi que M.Giuliani, l'exploitant prévu de la carrière, et son conseiller technique.

Simple débroussaillage

Quelques membres de l'association « Entre Save et Saygouade », avertis de cette nouvelle avancée du projet, se sont invités et sont venus rejoindre la délégation afin de confirmer leur présence sur les lieux.

Les travaux de nettoyage de l'ensemble du site ont été ensuite menés, de façon à permettre l'accès et d'effectuer les recherches archéologiques. Les opposants considèrent que leur présence a permis de limiter le déboisement initialement prévu à un simple débroussaillage.

Malgré tout, ils craignent que l'enquête archéologique ait peu de chances de révéler des découvertes intéressantes, car elle ne durera que 3 mois, le rapport devant être remis pour le mois de juin prochain. Dès mardi matin, les opposants se sont rassemblés et ont bloqué l'entrée du chemin qui permet l'accès au site, de façon à empêcher le passage de la débroussailleuse qui devait terminer le nettoyage.

Des soutiens... sibériens

Ils ont manifesté leur volonté de rester vigilants en affirmant leur présence sur le terrain et se sentent confortés par le soutien des historiens, scientifiques et défenseurs de l'environnement. La pétition internationale qu'ils ont lancée il y a seulement quelques mois a déjà recueilli plus de 218 signatures et elle a même trouvé du soutien jusqu'en Sibérie.

PUBLIÉ LE 31/03/2010 15:31 | LADEPECHE.FR

Montmaurin. Une voiture vandalisée à l'entrée du site

Dimanche matin, au moment où les militants de l'association « Entre Save et Seygouade » se sont rendus sur le site, ils ont eu la désagréable surprise de voir le véhicule qu'ils avaient garé dans un sentier, déplacé d'une cinquantaine de mètres, avec une vitre cassée. Cet acte qualifié d'acte de vandalisme a suscité colère et indignation. « Nous sommes là pour protéger le domaine public. Il n'est pas question que de gros engins empruntent les sentiers de randonnée », affirmait Thérèse Miro, une des responsables de l'association. Laurent Miro précise que leur action reste pacifique mais l'association veut marquer le coup. « Il y a des traces de 4x4. J'ai alerté la gendarmerie qui est venue constater. Je vais déposer plainte. »

PUBLIÉ LE 31/03/2010 03:48 | H.G.

Montmaurin. Carrière : le sous-préfet à la rencontre des opposants

Les opposants à la carrière affichent leur détermination. Depuis la semaine dernière, ils occupent l'entrée de la piste menant au site, pour empêcher les engins de déboisement d'y pénétrer (lire nos précédentes éditions).

L'arrêté préfectoral précise que des travaux de débroussaillage doivent être effectués en vue d'investigations archéologiques que doit mener l'INRAP* sous l'égide du SRA**.

Mardi, en fin d'après-midi, le sous-préfet Bernard Bahut, d'abord reçu à la mairie, s'est déplacé sur les lieux, accompagné du maire Daniel Gaspin et de deux membres de la municipalité.

Une véritable bibliothèque

Il a exprimé sa volonté de voir l'emprise du projet, d'écouter les arguments des opposants. Il a en effet reçu un courrier de l'association « Entre Save et Seygouade ». « J'ai également reçu le carrier » a-t-il précisé.

Sa visite sur le terrain a commencé par la partie supérieure débroussaillée où se trouvent les vestiges du château de Roquebrune. « Sous vos pieds, vous avez toute l'histoire de l'Humanité », a précisé Thérèse Miro, la responsable du musée. Nous sommes sur un éperon barré attestant de l'occupation de l'âge du bronze. Ce lieu est unique en Europe, c'est une véritable bibliothèque qui va être détruite. Nous avons des éléments exceptionnels. La synthèse de M. Delpoux a mis en évidence la richesse et les particularités de cette ZNIEFF*** ».

Le préfet demande la levée du blocage

Après s'être rendu au pied du front de taille de l'ancienne carrière, le représentant de l'Etat a écouté les différents arguments et reçu divers documents explicites, ainsi que la pétition internationale avec 220 signatures.

Il a rappelé qu'il était là pour s'assurer de l'application de l'arrêté préfectoral et a demandé que l'opération de blocage cesse.

Pour les opposants c'est l'abattage du bois qui interpelle. « Nous empêcherons l'entrée des tronçonneuses a clamé l'un d'eux. »

Finalement le maire s'est engagé à ajourner la coupe des arbres, ce qui aura apaisé le climat, mais pas la vigilance et la détermination des défenseurs du site, forts de nombreux soutiens, prêts à intervenir rapidement.

INRAP : Institut National de la Recherche Archéologique Préventive

SRA : Service régional de l'archéologie

ZNIEFF : zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

PUBLIÉ LE 24/04/2010 09:07 | RECUEILLI PAR P.C.

Montmaurin, patrimoine de l'humanité en péril archéologie

Cette mâchoire ? Plus vieille que néanderthal et « contemporaine de Tautavel, elle a peut-être 300 000 ans » estime Isaure Gratacos, manipulant la relique trouvée à Montmaurin, aux confins de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées. Montmaurin... Village dont le conseil municipal a approuvé en 2007 un projet de carrière industrielle qui arrachera annuellement 150 000 tonnes de calcaire, au coeur d'un domaine préhistorique majeur. « Ce qui devrait rapporter environ 31 000,00 Euros par an à la commune » justifie le maire Daniel Gaspin, revendiquant ce futur « développement économique » entériné par arrêté préfectoral l'an passé.

Alors, au pied de la falaise de calcaire convoitée, Isaure Gratacos résume « le scandale » d'une question : « Imaginez-vous l'ouverture d'une carrière de concassage à côté de Lascaux, Niaux ou Gargas ? Au coeur d'un gisement archéologique dont le potentiel est reconnu par tous les spécialistes et où nous avons recensé de 150 à 200 cavités restant à fouiller ? »

« L'inimaginable » contre lequel des centaines de chercheurs continuent donc à se mobiliser, en signant la pétition des opposants à ce projet. L'incurie et l'inculture au bras de la barbarie économique : ce que dénoncent en effet les associations et élus locaux s'opposant à cette nouvelle carrière. Car si le grand public connaît Montmaurin à travers sa superbe villa gallo-romaine, rares sont les non-initiés à mesurer la valeur du patrimoine préhistorique du site.

« Saint-Perier ou Méroc, les préhistoriens qui ont fouillé ici, étaient des gens discrets » reconnaît Isaure Gratacos, ancienne disciple du second. Pourtant, c'est dans ce secteur au confluent de la Save et de la Seygouade qu'on a également trouvé la merveilleuse Vénus de Lespugue, vieille d'environ 23 000 ans, désormais au musée de l'Homme. Et c'est cette occupation continue depuis la nuit des temps jusqu'au moyen âge, avec les restes d'un château à l'emplacement même de la future carrière qui rend ce site unique. Mais pas seulement. Car cet éperon est aussi classé zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) « et sa diversité est exceptionnelle » souligne Marcel Delpoux, ancien professeur de l'université Paul-Sabatier, qui recense là trois espèces d'oiseaux protégés et des chauves-souris strictement protégées, bref, un microcosme fragile que le projet

mettrait à mal « tout comme le régime des eaux souterraines » précise-t-il. Proposant au contraire d'exploiter la richesse patrimoniale de Montmaurin. A Tautavel, le site attire 80 000 visiteurs par an pour 510 000 Euros de recette et « ça a créé 14 emplois et une dynamique économique dans un pays qui se vidait » confirme David Angelats, responsable du musée. Mais quelle volonté pour Montmaurin ? Pierre Challier

Pour le préhistorien Jean Clottes « mieux vaut abandonner le projet »

Ancien conservateur général du Patrimoine et responsable de l'étude scientifique de la Grotte Chauvet, Jean Clottes fut également président du Comité international sur l'Art rupestre (ICOMOS, International Committee on Monuments and Sites). Nous avons réussi à le joindre aux États-Unis, où il effectue une tournée de conférences.

« Je connais bien Montmaurin : lorsque j'étais directeur des antiquités préhistoriques de Midi-Pyrénées, j'avais ce site dans mes attributions. Sur le plan scientifique, les découvertes faites, cette mandibule pré-éolithique, notamment, et toutes les recherches publiées de Louis Méroc, sont très importantes, ainsi qu'à l'autre bout, la villa-gallo romaine fouillée par Georges Fouet. Il y a là un patrimoine considérable. Mais il y a aussi une question d'image qui se pose, incompatible avec un tel projet de carrière industrielle qui dégradera forcément le potentiel archéologique et l'environnement. Selon moi, mieux vaudrait renoncer à ce projet. Certes, je suis très conscient des réalités économiques, mais en l'occurrence, c'est une vue à court terme, tandis que l'image de marque, l'archéologie c'est à beaucoup plus longue distance. Quelles que soient les précautions prises et la qualité indéniable des archéologues qui conduiront la fouille préventive, je conclurai : même si vous avez un très bon pompier, mieux vaut éviter de mettre le feu à la maison. »

Le conseil général contre la carrière

Trois procédures sont en cours, devant le tribunal administratif. Les associations « Adaq Vie » et « Entre Save et Seygouade » demandent l'annulation du projet, tout comme le Conseil général de Haute-Garonne, le président Pierre Izard dénonçant les nuisances et l'impact à venir sur cet ensemble archéologique « irremplaçable », résumant « l'économie a primé sur le culturel et c'est lamentable »

Gérants de la SARL Dragage Garonnais qui prévoit d'extraire de 150 000 à 200 000 tonnes par an, Pascal et Bruno Giuliani ne souhaitent pas s'exprimer sur le dossier et renvoient vers Daniel Gaspin, maire de Montmaurin ainsi que le sous-préfet de Saint-Gaudens, Bernard Bahut.

La position de Daniel Gaspin ? « C'est le conseil municipal à l'unanimité (1) qui a proposé à l'entreprise d'ouvrir cette nouvelle carrière et non l'entreprise qui l'a demandée » rappelle-t-il en préambule, enchaînant « cela fait plus de 70 ans qu'il y a des carrières chez nous et tous les services de l'État ont donné un avis favorable sur ce projet. Pour l'instant rien n'a été découvert sur ce secteur, la procédure a été respectée et je ne comprends pas cette polémique » poursuit le maire de Montmaurin. Qui ne croit ni à la carte du développement touristique - estimant « qu'on est loin d'être Tautavel et que l'État n'a pas d'argent pour développer ces sites » - ni à la menace que pourraient représenter les tirs de mines, concassages et 80 camions par jour, pour le trésor naturel des gorges de la Save, son argument étant que « ce site était déjà exploité autrefois ». Néanmoins, « nous, on s'en réfère au diagnostic de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives et s'il y a vraiment des richesses archéologiques, on arrêtera tout » assure-t-il. Respect des procédures et attente du diagnostic de l'INRAP, tout en tentant de dépassionner le débat : la position du sous-préfet aussi, dans ce dossier dont il hérite. Les archéologues n'auront cependant que trois semaines en juin pour fouiller plus de 2,5 ha... avant de rendre leur rapport en juillet.

(1) inexact : un élu sur les 11 s'est abstenu.